



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Pacte de Glasgow et COP 26

Question au Gouvernement n° 4515

Texte de la question

PACTE DE GLASGOW ET COP 26

M. le président. La parole est à Mme Aude Luquet. *(Les exclamations se poursuivent sur les bancs du groupe LR.)* Madame Luquet, il est inutile d'attendre que nos collègues se taisent, car vous ne pourriez jamais parler !

Mme Aude Luquet. « L'emprise de l'homme sur la nature est devenue telle qu'elle comporte le risque de destruction de la nature elle-même », déclarait le président Georges Pompidou dans un discours prononcé à Chicago en 1970. Cinquante ans plus tard, nous n'en sommes plus à supputer un risque mais bien à faire face à des réalités. Le temps est à l'action concrète. C'est avec cette volonté que s'est ouverte la COP26, la vingt-sixième conférence des parties. Si les 196 pays sont parvenus à adopter un nouvel accord commun, nous ne pouvons cacher une part de déception malgré des avancées.

Ce « pacte de Glasgow » inaugure, en effet, des ambitions croissantes dans la lutte contre le dérèglement climatique, avec un objectif réaffirmé de neutralité carbone à l'horizon 2050 et des engagements pour diminuer la dépendance aux énergies fossiles et en sortir, ainsi que pour le renforcement de la lutte contre la déforestation, mais cela reste insuffisant si nous voulons limiter le réchauffement climatique à 1,5 degré Celsius d'ici la fin du siècle. Nous savons toutefois pouvoir compter sur l'action de la France pour continuer de peser à l'échelle internationale et se montrer exemplaire.

Au-delà de ces enjeux, j'insisterai sur la notion d'acceptabilité. Bien souvent, en effet, les pays en développement ont justifié leur manque d'ambition par des considérations sociales. Pour eux, des engagements écologiques trop contraignants pourraient constituer des freins dans la lutte contre la pauvreté de leurs populations.

Ces notions de justice et d'acceptabilité sociales se retrouvent également chez nous, dans nos communes. Au même titre que nous parlons d'une transition juste pour les pays en développement, il nous faut aussi l'appliquer à tous les Français, avec un regard particulier pour les plus modestes, qui n'ont pas toujours les moyens de modifier leurs comportements. Confrontés à ces réticences, nos territoires peinent souvent à décliner nos ambitions au niveau local.

Madame la ministre de la transition énergétique, comment traduire localement les engagements pris au niveau international en accompagnant nos communes et en nous assurant de leur acceptabilité pour nos concitoyens ? *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée de la biodiversité.

Mme Bérangère Abba, secrétaire d'État chargée de la biodiversité. La COP26 vient de s'achever :

Barbara Pompili y a activement participé et j'ai moi-même pu prendre part au *Nature Day* et aux travaux portant sur les liens entre climat et biodiversité. Cette conférence se conclut par un accord, ce qui est déjà une bonne nouvelle car nous avons à un moment des doutes sur une telle issue. Elle a également vu les États-Unis rentrer dans les débats, ce qui est également un signal positif. Ce retour des Américains dans l'accord de Paris laisse en effet envisager des compromis entre des exigences de nature très différente.

Citons parmi les avancées de cette COP la création d'un marché carbone mondial, la mise en place d'outils destinés à vérifier la réalité des engagements, la possibilité de décliner de manière concrète et opérationnelle l'accord de Paris, les engagements de plusieurs pays à réduire leurs émissions de méthane de 30 % d'ici à 2030 et de vingt-trois nouveaux pays à éliminer progressivement le charbon entre 2030 et 2040. Même si nous ne cachons pas notre déception de constater qu'il s'agit d'une diminution de la part du charbon plutôt que d'une sortie, ces efforts sont tout de même à porter au crédit de cette COP, qui a permis de faire un pas supplémentaire dans les engagements internationaux.

Mme Frédérique Meunier. Il n'y a que vous qui soyez satisfaite !

Mme Bérangère Abba, secrétaire d'État. Vous parliez, madame Luquet, des pays en développement. Vous savez que nous déployons 6 milliards d'euros chaque année pour les aider à allier transition écologique et développement social juste.

La COP26 a été l'occasion de rappeler le lien entre transition environnementale et acceptabilité sociale. Nous déclinons nos actions de l'international au local, en passant par le national, en toute cohérence, notamment en travaillant avec les collectivités locales, afin de faire accepter cette transition. Si nous demandons des changements de comportements, nous devons aussi donner des moyens pour qu'ils soient possibles.
(*Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et Dem.*)

Données clés

Auteur : [Mme Aude Luquet](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (1^{re} circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4515

Rubrique : Climat

Ministère interrogé : Biodiversité

Ministère attributaire : Biodiversité

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 novembre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [17 novembre 2021](#)